

BRODITOX

CRÈME

NOUVELLE
FORMULE



INDUFARM

Together for **better** farming

A02329

BRODITOX CRÈME



BRODITOX CRÈME est une formulation spécifique, d'une saveur inégalable et très attractive pour les rongeurs, même en présence d'autres matières alimentaires. L'appât est conçu pour la lutte des rongeurs dans et autour des bâtiments. Le produit est conditionné en vrac dans des seaux de 5kg. L'appât est appliqué et dosé dans des stations d'appâts sécurisées à l'aide d'une spatule. La structure crémeuse assure une excellente adhésion de l'appât à la boîte, ce qui assure un usage en toute sécurité. Après consommation l'appât peut être lissé à l'aide d'une spatule pour permettre une nouvelle évaluation.

- Appât prêt à l'emploi
- Riche en matières grasses et en divers attractifs, dont le chanvre
- Substance active: 50 ppm de brodifacoum. De petites quantités suffisent pour tuer les rongeurs
- Numéro d'agrément: BE2013-0035 & 11/13/L-000 (Luxembourg)

Plus appétent, meilleure ingestion, encore plus mortel

Recommandations d'usage et de dosage

Diagnostiquer l'infestation en termes d'importance et d'expansion. Identifier les endroits qui devraient idéalement être munis de points d'appât: près des lieux de nidification, le long des pistes, près des sites d'alimentation habituels, mais aussi dans les structures creuses. Retirer tous les aliments possibles en compétition avec l'appât. Le produit doit être appliqué dans des stations d'appâts sécurisées. Inspecter vos stations d'appât tous les 2 à 3 jours pour les souris et tous les 5 à 7 jours pour les rats. Remplacer les appâts consommés ou détériorés. Éliminer les causes probables de l'infestation. Prenez les mesures d'hygiène nécessaires, éliminer l'accès aux aliments et assurez une herméticité adéquate afin d'éviter une nouvelle infestation. Utilisateurs P+ en zone ouvertes ou décharges extérieures: application des appâts prêt à l'emploi dans des postes d'appâtage sécurisées ou points d'appât couverts ou appât prêt à l'emploi à utiliser dans le terrier.

Dosage

Souris (*Mus musculus*), usage intérieur et extérieur autour des bâtiments: 10g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 3 mètres.

Rats bruns (*Rattus norvegicus*), usage intérieur et extérieur autour des bâtiments: 60g d'appât par station d'appât. Si plusieurs stations d'appât sont nécessaires, la distance minimale séparant deux stations doit être de 5 mètres.

Nous conseillons de prévoir suffisamment de stations d'appât en fonction de l'infestation, pour favoriser la consommation de l'appât.

- BIOCIDE TP 14, RODENTICIDE CIRCUIT RESTREINT
- TYPE DE FORMULATION: appât prêt à l'emploi.
Crème en vrac
- MATIÈRE ACTIVE: Brodifacoum 0.004%. Contient du Bitrex
- CLASSIFICATION CHIMIQUE: 4-hydroxycoumarin.
Anticoagulant 3ème génération
- MÉCANISME D'ACTION: anticoagulant, antagoniste de vitamine K
- CIBLE: souris (*Mus musculus*) & rat brun (*Rattus norvegicus*)
- CODES ET EMBALLAGES: A02329 - seau de 5 kg

Lutte contre les nuisibles > Rongeurs

INSTRUCTIONS SPECIFIQUES D'UTILISATION:

Lire et suivre les informations du produit ainsi que les informations fournies avec le produit ou remises au point de vente avant utilisation. Effectuer, avant le traitement, une inspection de la zone infestée et une évaluation sur place afin de déterminer l'espèce de rongeur concernée, les zones d'activité des rongeurs, ainsi que la cause probable et l'ampleur de l'infestation. Retirer toute source de nourriture accessible aux rongeurs (par exemple, céréales renversées ou déchets alimentaires). À l'exception de cela, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement, car cela ne ferait que perturber la population de rongeurs et compliquerait l'acceptation de l'appât. Le produit ne peut être utilisé que dans le cadre d'un système de gestion intégrée des nuisibles (IPM), incluant notamment des mesures d'hygiène et, lorsque possible, des méthodes de lutte physiques. Le produit doit être placé à proximité immédiate des lieux où une activité de rongeurs a été observée (p. ex. parcs, lieux d'alimentation, terriers, nids, etc.). Lorsque cela est possible, les postes d'appât doivent être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appât doivent comporter des étiquettes clairement visibles indiquant qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent pas être déplacés ou ouverts. Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant toute la durée du traitement et une notice doit être disponible à proximité de l'appât, expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire dû à l'anticoagulant et indiquant les premières mesures à prendre en cas d'empoisonnement. L'appât doit être fixé de manière à ne pas pouvoir être emporté hors du poste d'appât. Placer le produit hors de portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres espèces non ciblées. Placer le produit à distance des aliments, boissons, aliments pour animaux et des ustensiles ou surfaces pouvant entrer en contact avec ceux-ci. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et les zones de peau exposées après utilisation.

Souris: Les postes d'appât doivent être visités au début du traitement au moins tous les 2 à 3 jours, puis au moins une fois par semaine, afin de vérifier l'acceptation de l'appât, l'intégrité des postes d'appât et pour retirer les cadavres de rongeurs. Compléter l'appât si nécessaire.

Rats: Les postes d'appât doivent être visités seulement 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine, afin de vérifier l'acceptation de l'appât, l'intégrité des postes d'appât et pour retirer les cadavres de rongeurs. Compléter l'appât si nécessaire. Remplacer l'appât dans un poste lorsqu'il est endommagé par l'eau ou contaminé par de la saleté. Suivre toutes les instructions supplémentaires figurant dans le code de bonnes pratiques applicable. Si la prise d'appât est relativement faible par rapport à l'ampleur apparente de l'infestation, envisager de déplacer les postes vers des zones plus appropriées et de passer à une autre formulation d'appât. Si, après 35 jours de traitement, l'appât est toujours consommé et qu'aucune diminution de l'activité des rongeurs n'est observée, la cause probable doit être déterminée.

Utilisation contre les rats et les souris autour des bâtiments, contre les rats à l'extérieur en zones ouvertes et dans les décharges : Protéger l'appât contre les intempéries (p. ex. pluie, neige). Placer les postes dans des zones non sujettes aux inondations. Remplacer l'appât endommagé ou contaminé. Retirer l'appât restant ou les postes d'appât après la période de traitement. Pour une utilisation extérieure, l'appât doit être couvert et installé de manière sécurisée afin de réduire au minimum le risque de consommation par des organismes non ciblés.

Mesures de réduction des risques:

Informez, si possible, les personnes présentes des opérations de dératisation avant le traitement. Ne pas utiliser dans des zones où une résistance à la substance active pourrait être présente. Les produits ne doivent pas être utilisés plus de 35 jours sans évaluation de l'état de l'infestation et de l'efficacité du traitement. Pour la gestion de la résistance, ne pas utiliser simultanément différents anticoagulants de puissance équivalente ou inférieure. Pour l'alternance, utiliser un rodenticide non anticoagulant si disponible, ou un anticoagulant plus puissant. Ne pas nettoyer les postes d'appât à l'eau pendant le traitement. Éliminer les cadavres de rongeurs conformément aux exigences locales. Les cadavres doivent être collectés et éliminés par une entreprise spécialisée ou agréée.

Utilisation contre les souris et/ou rats à l'intérieur des bâtiments (P et P+): Retirer l'appât restant ou les postes d'appât à la fin du traitement.

Utilisation contre les souris et/ou rats autour des bâtiments (P et P+): Protéger l'appât contre les intempéries (p. ex. pluie, neige). Placer les postes d'appât dans des zones non sujettes aux inondations. Si les postes sont placés près de cours d'eau ou systèmes d'évacuation (p. ex. rivières, étangs, canaux, digues, fossés), veiller à éviter tout contact entre l'appât et l'eau. Remplacer l'appât contaminé ou endommagé. Retirer les postes ou l'appât restant à la fin du traitement. Chercher et retirer fréquemment les cadavres pour réduire les risques d'empoisonnement secondaire. Les rodenticides anticoagulants ne doivent pas être utilisés comme appât permanent ou pour surveiller l'activité des rongeurs. Ne pas utiliser le produit en traitement pulsé. Ne pas appliquer directement dans les terriers.

Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales:

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder l'emballage fermé et à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver hors de portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et d'élevage. Durée de conservation : 12 mois. Ne pas stocker à proximité de produits chimiques odorants.

Autres informations:

En raison de l'action retardée, il peut s'écouler 4 à 10 jours après ingestion de l'appât avant que les rodenticides anticoagulants ne soient pleinement efficaces. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas manipuler les cadavres à mains nues ; porter des gants ou utiliser des outils (p. ex. une pince). Ce produit contient un agent amérissant et un colorant.